



## Changement statut matrimonial nécessaire?

-----  
Par emy

Bonjour,

Je suis mariée depuis 3 ans avec mon conjoint, mais notre relation s'est énormément dégradée et je vais lancer une procédure de divorce dans les prochains jours. Au cours du mariage, aucun contrat n'a été fait. Nous n'avons pas acheté en commun, ni eu d'enfants. J'aurai un héritage au moment du décès de mes parents, par conséquent j'aimerais savoir s'il y a un intérêt à faire un changement de statut matrimonial en souscrivant à une séparation de biens ou est ce que sans contrat cela ne change rien ?

-----  
Par ESP

Bonjour

J'aurai un héritage au moment du décès de mes parents, par conséquent j'aimerais savoir s'il y a un intérêt à faire un changement de statut matrimonial en souscrivant à une séparation de biens ou est ce que sans contrat cela ne change rien ?

Les biens qui vous viendraient d'une succession parentale restent des bien propres. Donc pas de souci de ce coté là.

IL en serait différemment si vos parents décédaient et vous également, alors que vous ne seriez pas encore divorcée.

-----  
Par emy

Je vous remercie pour votre retour.

Est ce que mon conjoint sera en droit de demander la moitié de ma prime de participation versée par mon entreprise que je toucherai prochainement avant de déposer une demande de divorce ? Je rappelle, nous n'avons pas de contrat de mariage.

Merci pour votre aide